



COMITÉ DIRECTEUR
Maison des Sports
4 Rue de Refembre
MOULINS
23 SEPTEMBRE 2014
à 18 h 00

MEMBRES PRÉSENTS :

E. BRAUD, L. DUPUIS, B. FILENI, Cl. GOURLIER, M.N. RAY, E. RIVIERE.

MEMBRES EXCUSÉS :

J. LECOQ, M. MANSE, R. TUSSEAU.

PROCÈS VERBAL

1. POINT FINANCIER

• Sommes allouées aux formations d'enseignants :

Pour la saison 2014-2015, les clubs qui envoient des personnes sur les formations d'assistant club, d'animateur supplément et de certificat fédéral d'enseignant bénévole, pourront faire une demande de subvention au Comité.

Ces subventions seront limitées à 3 par club, et seront versées après validation de la formation.

Les sommes attribuées seront de :

- 50.00 Euros pour assistant club.
- 75.00 Euros pour animateur supplément
- 200.00 Euros pour CFEB.

Concernant les autres formations, les clubs sont invités à se rapprocher de la Ligue d'Auvergne pour connaître les divers modes de subventions possibles.

- Aide organisation de compétitions.

L'aide aux clubs pour l'organisation des compétitions est porté à la somme de 300.00 Euros

- Répartition CNDS 2014

La part du CNDS reçu pour les clubs est de 2000.00 euros répartie de la façon suivante :

- Commentry : 333.00 Euros
- Cosne : 585.00 Euros
- Cusset : 468.00 Euros
- Désertines : 290.00 Euros
- Saint-Yorre : 323.00 Euros

2. CALENDRIER

Le calendrier des compétitions et des stages a été élaboré.

Trois jours de compétitions ont été retenus, hormis l'animation minime de Saint-Pourçain du dimanche 10 octobre 2014.

Cinq stages d'athlètes seront organisés :

- un stage de trois jours et deux stages d'un jour pour les minimes.
- deux stages d'un jour pour les benjamins.

Deux stages de Ju Jitsu sont envisagés, le premier aura lieu le 4 Octobre 2014 à Cosne.

3. DOCUMENTS

Le règlement Départemental a été finalisé et sera envoyé dans les clubs.

4. SITE WEB

Le nouveau site WEB à l'adresse : <http://www.judo-allier.com>, prend forme.

5. QUESTIONS DIVERSES

- Les balances ont été contrôlées par Vichy pesage.



La séance est levée à minuit.

la Secrétaire,

M.N. RAY

le Président,

Cl. GOURLIER